

## EMPLOI DES SENIORS : DE NOUVELLES RÈGLES EN 2010

Dès le 1er janvier 2010, les entreprises de plus de 50 salariés doivent être couvertes par un accord ou un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors. Faute de quoi, elles devront s'acquitter d'une pénalité de 1% de leur masse salariale. En participant à cet atelier, vous obtenez les clés pour transformer cette nouvelle contrainte en opportunités économiques et sociales pour votre entreprise. Suivant les nouvelles obligations légales, vous définissez un accord ou un plan d'action seniors efficace et adapté à votre entreprise et vous déterminez les actions à mettre en œuvre pour le réaliser.

### OBJECTIFS

- Maîtriser l'ensemble des enjeux RH liés à l'emploi des seniors
- Maîtriser les nouvelles lois sur l'obligation d'emploi des seniors
- Concevoir un accord ou un plan d'action senior répondant aux objectifs légaux et adapté à son entreprise tout en minimisant l'impact financier et en optimisant les répercussions sociales
- Intégrer les actions dans la stratégie de l'entreprise

### PROGRAMME

- 1 journée / 8 heures

### TARIF

- 895 Euros HT (-10% de remise pour les clients RegionsJob)

### UNE FORMATION POUR QUI ?

- Dirigeant d'entreprise, DRH, RRH, DAF, responsable de formation, représentant du personnel

### FORMATEUR



Marc BERNARDIN

Expert RH de la diversité en entreprise et l'emploi des seniors depuis plus de 15 ans. Vice-président et co-fondateur de l'association A Compétence Egale.

### DATES DES SESSIONS

- Lille: 16 décembre 2010

### LES PLUS

Un panorama complet des actions et outils pour mettre en œuvre une politique RH des seniors efficace pour son entreprise

PROGRAMME

#### L'emploi des seniors : Enjeux

- \_ Contexte actuel en France et en Europe
- \_ Stéréotypes et pratiques RH

#### Nouvelle loi sur l'emploi des seniors : ce qui va changer en 2010

- \_ Chiffres et calcul des pénalités
- \_ Evaluation des risques économiques et sociaux
- \_ Les domaines d'actions possibles

#### Définir une politique RH des seniors pour son entreprise

- \_ Réaliser un diagnostic : méthode et outils
- \_ Les étapes à la mise en place d'un plan d'action ou d'un accord
- \_ Comment être « sponsor » du projet en interne

#### Accord ou plan d'action seniors

- \_ Les différents domaines d'actions
- \_ Gestion de la 2ème partie de carrière et motivation des seniors
- \_ Comment favoriser le recrutement de seniors : sourcing, contrat senior, etc.
- \_ Le choix d'indicateurs pour évaluer ses actions

#### Mise en œuvre du dispositif et évaluation

- \_ Planning de négociation et procédure de rescrit social
- \_ Les actions possibles en cas d'échec des négociations
- \_ Le suivi et l'évaluation des actions choisies

Renseignements et inscription : N° Indigo 0 825 825 877

Email : atelier@regionsjob.com

Consultez notre site : <http://entreprise.regionsjob.com/atelier.aspx>

0,12 € TTC / MN  
Déclaration d'activité N° 53 35 08556 35

Les partenaires REGIONSJOB

